

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

11 novembre 2005, Vol. 2, n° 45

Section Institutions financières



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

1. Assureurs

1.1. Modifications au registre

- Avis de changement de nom
 - [Canassurance compagnie d'assurance-vie inc.](#)

2. Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

3. Coopératives de services financiers

CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE INC.

(LOI SUR LES ASSURANCES)

Avis de modification de permis / changement de nom

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « Canassurance compagnie d'assurance-vie inc. » a été modifié pour « Canassurance compagnie d'assurance » et autorise ladite compagnie à pratiquer au Québec dans les mêmes catégories d'assurance qu'auparavant, soit :

- sur la vie
- contre la maladie ou les accidents
- biens
- responsabilité

Le siège de la compagnie est situé au 550, rue Sherbrooke Ouest, bureau B-9, Montréal (Québec), Canada, H3A 3S3.

Fait à Québec, le 9 novembre 2005

Le surintendant de l'encadrement
de la solvabilité,



Jean-Pierre April